

01 - Jan-Fév-Mars 2023

// Dossier du mois

Le pôle enfance-jeunesse : des agents au service des enfants p.4



Sommaire

- 03 **Mot du Maire**
Conseil Municipal
- 04 **En bref...**
- 05 **La transition écologique**
- 06 **Action municipale**
- 08 **Dossier du trimestre**
- 12 **Vie associative**
- 14 **Tribunes**
- 16 **Voeux du maire**

02

Nom de la publication #01 - Jan - Fév - Mars 2022

Mise en page par la Mairie
de Carignan de Bordeaux

24 Rue de Verdun
33360 Carignan de Bordeaux
Tél. 05 56 21 21 62
carignandebordeaux.fr
Commune de Carignan de Bordeaux

Directeur de la publication
Thierry GENETAY

Responsable de la publication
Rémy POINTET

Création graphique
Mairie de Carignan de Bordeaux

Impression
Raynaud Imprimeurs - T 05 49 06 10 66



Vos rendez-vous de janvier / février / mars

Janvier

- 11 **VOEUX DU MAIRE**
L'Odyssée, 19h
- 14 **THÉÂTRE LOUS COUMEDIENS**
L'Odyssée, 20h30
- 19 **BROYAGE DES SAPINS**
Esplanade de L'Odyssée
- 22 **THÉÂTRE BLOUSES ROSES**
L'Odyssée, 15h
- 22 **GALETTE PARTAGÉE**
Boutique sans étiquette,
11h - 12h30
- 28 **SOIRÉE CABARET - ACRODÉMO**
L'Odyssée, 19h30
① Inscription : 06 09 02 22 69
- 28 **NOUVEL AN CHINOIS**
Bibliothèque, 10h - 12h

Février

- 03 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - ABC**
Bibliothèque, 19h
- 05 **OU 26 SPÉCIAL JEUX**
Boutique sans étiquette,
11h - 12h30
- 25 **ATELIER CARNAVAL**
Bibliothèque, 10h - 12h
- 26 **VIDE-DRESSING DE LA DANSE**
Gymnase, 8h-17h

Mars

- 04 **CARNAVAL**
L'Odyssée, 10h - 12h
- 05 **LOTO DU CSN**
L'Odyssée, 14h30-18h
- 05 **ATELIER SEMIS**
Boutique sans étiquette,
11h - 12h30
- 11 **BAL COSTUMÉ - ZABELLES**
L'Odyssée, 20h30
8 € pour les + de 15 ans
- 19 **LOTO DU BASKET**
L'Odyssée, 14h30 - 18h
- 25 **ATELIER NATURE**
Bibliothèque, 10h - 12h
- 25 **GRAND NETTOYAGE DU
PRINTEMPS (GNPI)**
Mairie, 9h

Mars - avril

Jazz sur les Coteaux
www.coteaux-bordelais.fr

Avril

- 02 **REPAS DES AÎNÉS**
L'Odyssée, 12h
① Inscription : coupon-réponse p. 5



Le mot du maire

Chères Carignanaises, Chers Carignanais,

En ce début d'année 2023, je vous présente au nom du Conseil Municipal et des agents communaux, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Si 2022 a été marquée par un retour à une vie normale sans contrainte sanitaire, elle a aussi été une année difficile à bien des égards et nous le savons tous.

2023 démarre aussi avec des signes de difficultés avec la guerre en Ukraine, la crise des coûts de l'énergie et l'inflation qui pèse sur vos budgets et sur ceux de la commune.

Malgré tout, à Carignan de Bordeaux, nous avons la chance d'avoir des services publics et des élus présents qui se mobilisent en permanence et au quotidien pour vous accompagner du mieux possible et répondre à l'ensemble de vos besoins et de vos problèmes.

En 2023, nous poursuivrons dans cette voie en ne perdant pas de vue l'essentiel, chacune et chacun d'entre vous.

Nous ne négligerons pas les priorités de votre quotidien, notamment la sécurité et la santé pour tous.

En 2023, nous aurons de nombreuses occasions de nous retrouver pour partager nos projets (gymnase, médiathèque, plan vélo, CAB, CCAS de demain,...) et vivre des moments conviviaux que vous pouvez consulter dans le calendrier joint à cet ACTUS.

Enfin, si nous voulons faire de 2023 la meilleure année possible : toujours avancer pour nous, aujourd'hui, pour nos enfants, demain, l'essentiel sera que nous soyons unis, que nous soyons solidaires et que nous soyons bienveillants.

C'est ce que je souhaite profondément pour cette année 2023 car, dans ces quelques mots, il y a cette grande chaleur humaine dont nous avons tous besoin surtout ceux d'entre nous qui sont seuls, isolés ou malades.

Bonne année à tous.

Thierry Genetay,
Maire de Carignan de Bordeaux

En direct du Conseil Municipal

✓ 8 décembre

Le Conseil Municipal du 8 décembre a débuté en présence des jeunes conseillers municipaux. Les 27 jeunes élus ont ainsi reçu leur carte de conseiller municipal et ont pu participer au débat puis au vote sur la mise à disposition de l'école maternelle pour la halte garderie le Petit Prince.

Ce Conseil Municipal était composé de 23 points sur les thèmes :

- Ressources humaines
- Finances
- Recensement
- Relation CAF
- Mise à disposition à l'EPCI
- Restauration scolaire
- Convention ALEC
- Règlement des cimetières
- Règlement de rétrocession de la voirie
- Convention SDEEG
- Dénomination de la place Pitchou Oasis
- Convention ATC

Retrouvez tous les procès verbaux et relevés des décisions des conseils municipaux sur : carignandebordeaux.fr



Conseiller numérique

Vous débutez et avez des difficultés avec l'informatique ? La communauté de communes Les Coteaux Bordelais vous propose des ateliers informatiques.

Les cours ont lieu au CCAS 31 route de Latresne (même bâtiment que l'agence Postale)

Les mardis après-midi de 14h30 à 16h30 : cours collectifs et les jeudis matin de 09h00 à 12h00 : cours individuels ou accompagnements pour les démarches administratives d'une heure par administré(e).

📞 Contact : 06 14 86 16 31 pour les inscriptions.

📞 Pour connaître les dates et lieux des ateliers de janvier et février : carignandebordeaux.fr



Ils en parlent...

Une Carignanaise nous a fait part de son idée pour contribuer au bien-être des Carignanais, nous la remercions pour ce partage :

"Quand je vais me balader, je prends deux poches plastiques.

A l'aller, j'en remplis une des déchets oubliés... et je trouve une poubelle pour les accueillir.

Au retour, je fais de même et cette poche rejoindra ma poubelle."

Permanences des élus

A compter du 17 janvier, M. Laurent Janssonie, Adjoint chargé aux Infrastructures Bâtiments Sécurité, vous recevra **en mairie tous les mardis de 8h30 à 12h30.**

Vous pourrez vous entretenir, avec lui, sur les problématiques qui relèvent de l'élu : des espaces verts, de l'éclairage public, de l'assainissement et de la voirie.

Le saviez-vous ?

Cette année, Carignan de Bordeaux fait partie des communes qui vont être recensées.

Ainsi **à compter du 19 janvier**, des agents recenseurs sillonneront les rues de notre commune pour vous remettre une notice d'information afin de vous recenser en ligne.

📞 le-recensement-et-moi.fr.

Défi Alimentation Positive - Édition 2023 : C'est parti !

Durant 4 mois, 40 foyers des CDC des Coteaux Bordelais et des Rives de Laurence vont participer à des ateliers de cuisine, de jardinage, de compostage, des visites de fermes et des conférences, des moments conviviaux et de partage pour réfléchir à leur consommation et atteindre l'objectif du défi : **manger mieux, sans dépenser plus !**

Le 6 janvier dernier, une réunion de présentation du défi a été organisée à L'Odyssée, en

présence du PETR (pilote du défi), des foyers inscrits ou souhaitant plus d'informations, de foyers vainqueurs de l'édition 2022, de l'AMAP de Carignan ainsi que des élus de la commune. Présents aussi, les ECOPAINS ont ainsi pu proposer leur discosoupe, pour le plus grand bonheur gustatif des convives.

La soirée de lancement est prévue **le vendredi 20 janvier 2023 à L'Odyssée, sur invitation.**

Plus d'infos sur le programme alimentaire Cœur Entre 2 Mers :

www.coeurentre2mers.com et toutes les adresses des producteurs locaux :

Produits alimentaires locaux - Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers (coeurentre2mers.com).





L'éco-geste du mois

FAITES BROYER VOTRE SAPIN

Pour la deuxième année consécutive, la commune, en partenariat avec le SEMOCTOM, propose un service de broyage des sapins de Noël (naturels, sans neige artificielle, ni sac).

Une zone de dépôt est positionnée sur le parking de l'Odysée.

Les sapins seront broyés sur place par les services du SEMOCTOM le 19 janvier. le broyat sera déposé autour des agrès de la plaine des sports.

N'hésitez pas à partager cette information pour éviter au maximum les dépôts en déchèteries.

Permanences Soliha : rénovation énergétique de l'habitat (sur rendez-vous) :

Des conseillers en énergie vous informent, conseillent sur le choix des matériaux, les systèmes de chauffage et d'eau chaude sanitaire, les recours aux énergies renouvelables, les aides financières possibles,... Ils peuvent également vous indiquer la liste des professionnels

qualifiés les plus près de chez vous.

La permanence proposée, sur rendez-vous, à Carignan de Bordeaux

• **Mercredi 22 mars :**

**Maison de la solidarité
de 9h à 12h**

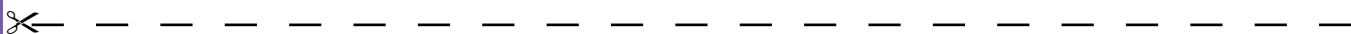
En cas d'impossibilité, des créneaux complémentaires vous sont proposés au siège de la communauté de communes Les Coteaux Bordelais, 8 rue Newton à Tresses de 9h à 12h :

- Mercredi 25 janvier
- Mercredi 20 décembre

05

Repas des aînés 2023

Le maire et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du CCAS sont heureux de vous inviter au prochain repas des aînés (ouvert aux personnes à partir de 70 ans, résidant sur Carignan de Bordeaux) :
Dimanche 2 avril 2023 à L'Odysée à 12h00.



coupon-réponse
à retourner directement en mairie

Nom : Prénom :

Nombre de participants : Téléphone : Mail :

Adresse : Date de naissance :
(une tombola sera organisée).

Action municipale

La communication

Carignan de Bordeaux apporte quelques changements à sa communication municipale.

Les citoyens recevront dorénavant leur bulletin municipal tous les 3 mois et pourront s'abonner à une newsletter.

ACTUS TOUS LES TROIS MOIS :

Le magazine de la municipalité, qui vient d'arriver dans vos boîtes aux lettres, remplace l'Actus lancé en 2021. Sans changer de nom cet outil de communication tiré à près de 2100 exemplaires change de taille, en doublant quasiment son nombre de pages, et de périodicité, en devenant un trimestriel.

Vous retrouverez toutes les rubriques habituelles : le dossier, l'agenda, l'écogeste, le coup de cœur de la bibliothèque ...

Ce magazine, dont l'objectif est d'être le plus utile possible, a été entièrement élaboré en interne par le service communication.

NOUVEAUTE : UNE NEWSLETTER va vous être proposée dès le début 2023.

Fruit du numérique et de l'actualité locale, la newsletter "News" vient compléter les supports de communication de la commune et sera complémentaire de l'"ACTUS", qui sera édité dorénavant (voir ci-contre) tous les trois mois. La newsletter a pour objectif d'annoncer tous les événements à venir. C'est donc une information en circuit court, pour annoncer des événements proches. Mais elle est également dédiée aux associations : elles pourront désormais envoyer des informations à y faire figurer. Elle

arrivera directement dans les boîtes mail. Si vous souhaitez la recevoir, rendez-vous sur la page d'accueil du site de la commune, vous trouverez vers le bas de la page un formulaire vous permettant de vous y inscrire.

Elle sera également au format papier à la mairie.

Un nouveau dispositif moins cher

L'aspect financier est entré dans la réflexion de la nouvelle mouture du magazine municipal. Les coûts d'impression, du papier (+15%) et de distribution sont en hausse. La modification de périodicité diminue les coûts et minimise l'empreinte écologique.

06



INSCRIPTION - NEWSLETTER



Afin d'améliorer la qualité de communication entre les administrés et la Mairie, la municipalité a mis en place une newsletter.

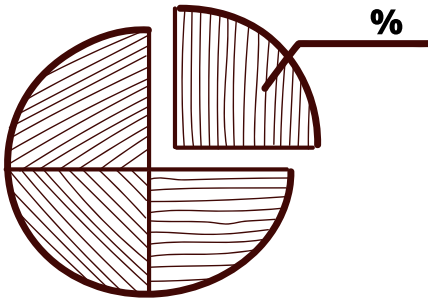
Cette newsletter a pour but d'informer par mail en temps réel des dernières actualités de la commune.

Pour la recevoir, nous vous invitons à vous y inscrire soit par mail (communication@carignandebordeaux.fr) soit en amenant ce coupon à la mairie :

Email : _____

Les données à caractère personnel sont collectées à des fins d'envoi d'une newsletter par la commune de Carignan de Bordeaux pour une durée de 36 mois. Ces données sont à destination du service communication de la commune de Carignan de Bordeaux.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à opposition en contactant M. Joachim JAFFEL, responsable administratif, juridique et financier du syndicat mixte Gironde Numérique au 05 35 54 08 84. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de méconnaissance des dispositions susvisées.



Une lettre est arrivée récemment en mairie : un administré en colère, ses impôts locaux ont augmenté, alors qu'on a lu et entendu "Pas d'augmentation des taux communaux". Nous a-t-on menti ?

Et bien non ! Et pourtant oui, les impôts locaux, malgré la stabilité des taux communaux, augmentent !

Comment expliquer cela ?

Il y a aujourd'hui deux taxes communales dont le montant, pour partie, relève des décisions du conseil municipal : la taxe foncière pour le bâti et la taxe foncière pour le non bâti.

Tous les ans, au moment du vote

Finances :

Augmentation des impôts locaux : Expliquez-moi !

du budget, nous votons les taux qui vont s'appliquer sur la part communale de ces impôts. Et depuis 2018, ce taux est stable.

Alors pourquoi les impôts locaux augmentent-ils quand même ?

Il y a deux raisons à cela.

La première est que les bases sur lesquelles s'appliquent les taux sont revalorisées tous les ans pour suivre l'inflation. Ce n'est pas la commune qui décide de cette augmentation des bases, c'est le gouvernement.

Même si le taux communal reste constant, si la base sur laquelle il s'applique augmente, il en résulte automatiquement une augmentation du montant de l'impôt à payer. La municipalité n'a aucune prise là-dessus.

La seconde raison est que si on regarde attentivement les avis d'imposition pour les taxes foncières et d'habitation, on

constate que le montant total à payer ne comprend pas que la part de la commune.

Le montant de la taxe foncière sur le bâti comprend une part pour la commune mais aussi une part pour le Département qui rentre dans le budget du Conseil Départemental et la taxe sur les ordures ménagères (TOM) qui rentre directement dans le budget du service de traitement des ordures ménagères (SEMOCTOM).

Pour 2022, le parlement a voté une augmentation de 7.1% des bases fiscales. Même si notre souhait est la stabilité des taux communaux, elle limite les hausses constatées par les administrés sur leurs avis d'imposition mais elle ne les empêche pas. Plusieurs facteurs entrent en jeu, qui expliquent ces augmentations. Tous sont indépendants des taux votés par le Conseil Municipal.

Coup de coeur de la bibliothèque

Un lieu austère ou la neige et le brouillard sont omniprésents, deux fermes isolées deux hommes solitaires.

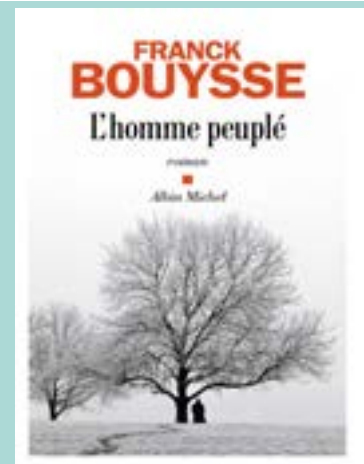
Caleb taiseux, toujours sous l'emprise de sa mère.

Harry écrivain, en panne d'inspiration.

Franck Bouysse, avec des mots justes, mêlant passé et présent nous livre une histoire pleine d'émotion.

A vos agendas !

Tous les derniers samedis du mois, la bibliothèque organise des ateliers pendant les horaires d'ouverture.



Le pôle enfance-jeunesse : des agents au service de l'épanouissement des enfants

Le pôle enfance-jeunesse regroupe le service Accueil Périscolaire et les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles). Nous allons exposer leurs missions ainsi que vous informer des actualités sur la restauration scolaire pour ce début d'année 2023.

L'Accueil Périscolaire

L'accueil Périscolaire est un service communal proposé aux familles : le matin à partir de 7h30, à la pause méridienne de 12h à 13h40 et de 16h30 à 19h. Cet accueil est assuré par une équipe d'animateurs qui propose aux enfants de multiples activités tout au long de l'année. Nous allons vous présenter une partie des agents qui la constitue et illustrer leur travail à travers des actions menées actuellement.

Inscription aux services scolaires

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant aux services scolaires. Retrouvez le dossier :

- soit sur le portail famille,
- soit sur le site de la commune : carignandebordeaux.fr



Jonathan TAMINE, Responsable du Pôle Enfance Jeunesse

Éducateur sportif et animateur périscolaire depuis 2008, j'ai pris la direction des services scolaires et périscolaires depuis septembre 2021.

J'organise la scolarisation des enfants des écoles maternelle et élémentaire et coordonne les actions éducatives sur les temps scolaire et périscolaire. Ma mission est de garantir la cohérence de la politique éducative menée par la collectivité. En parallèle, je suis l'interlocuteur privilégié de l'ensemble des acteurs institutionnels et des représentants de la communauté éducative (inspection de l'Education Nationale, direction d'école, enseignants, parents d'élèves, services municipaux...) afin d'assurer le lien entre ces différents acteurs. Mon rôle est également de développer et de faire vivre des projets avec les services enfance-jeunesse.

C'est avec une équipe dynamique et investie, que nous œuvrons au quotidien afin de mettre nos compétences et notre savoir-faire au service des enfants et de leurs familles.

Je profite de ce début d'année pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2023.

L'accueil Périscolaire mène des projets avec les enfants



Séverine MASSON, Coordinatrice pédagogique de l'Accueil Périscolaire :

L'équipe d'animation est composée de huit agents : quatre animatrices sur le pôle maternel et quatre sur le pôle élémentaire. Mon rôle au sein de cette équipe est de mettre en place les différentes animations proposées sur la structure tout au long de l'année et de proposer des activités aux enfants en cohésion avec notre projet pédagogique basé sur l'autonomie, le respect et l'entraide ainsi que sur la sensibilisation à l'environnement, à travers le jeu.

Je participe également à l'élaboration du carnaval avec les différents partenaires, et je suis en charge d'une partie administrative de l'accueil périscolaire.

En plus du projet d'animation mené par les équipes quotidiennement et basé sur les événements du calendrier (Halloween, Noël, Pâques ..) nous développons également des projets d'une plus grande ampleur et ancrés sur le territoire de la commune et avec ses acteurs.

Première participation du Conseil Municipal des Enfants au Conseil Municipal



Le Conseil Municipal des enfants est constitué depuis le 14 octobre. Il est animé par Jonathan TAMINE et Virginie SIRAC, chargée de projets lors de la pause méridienne. Les jeunes élus ont débuté leurs travaux et se sont présentés pour la première fois au conseil municipal le 8 décembre dernier. Ils ont pu exposer leur projet de nommer les classes de l'école élémentaire. L'année 2023 leur permettra de définir l'ensemble de leurs projets pour les expliquer au conseil municipal.

Le carnaval

L'ensemble de l'équipe des animateurs de l'APS participe à la préparation du carnaval avec les enfants. Il a pu avoir lieu en 2022 après une pause liée aux contraintes sanitaires pour la plus grande joie de tous. Cet événement associe également les équipes pédagogiques des écoles, l'IMP Jean le Tanneur, la bibliothèque, la Crèche Le Petit Prince, les Francas pour le Centre de Loisirs. L'ensemble est coordonné par l'APS. Le carnaval 2023 est déjà en préparation. Une réunion en décembre a défini le thème : **la Nature**.

Alors rendez vous le **samedi 4 mars à 10h** à L'Odysée pour un moment festif et de partage !



Une partie de l'équipe de l'APS en 2022

Le pôle enfance-jeunesse : des agents au service de l'épanouissement des enfants

10

La restauration scolaire : du nouveau à partir du 1^{er} janvier 2023

30 % de produits bio dans les menus

En fin d'année, la Commune a passé un nouveau marché public pour la fourniture de denrées alimentaires et l'assistance technique (diététicienne). C'est la société API restauration qui a été retenue pour un marché d'un an renouvelable. Désormais le pourcentage de produits bio dans

les menus s'élèvera à 30 % au lieu de 25 % les deux dernières années et 20 % de produits durables. Pour rappel la loi EGALIM oblige les collectivités à fournir des repas avec 20 % de produits bio. Ainsi, la commune a choisi d'aller au-delà des obligations légales.

Nouveauté

Depuis le 1^{er} janvier, les repas des enfants du Petit Prince sont réalisés par le service de restauration scolaire.

Baisse des tarifs des repas à la cantine

La commune a délibéré le 8 décembre pour bénéficier d'une aide de l'État pour la restauration

scolaire. Ainsi, plutôt que de réduire le déficit de ce service, la commune a choisi d'en faire

bénéficier les familles en baissant le prix des repas à partir du 1^{er} janvier 2023.

La restauration scolaire : limitation du gaspillage alimentaire en 2023

Les collectivités sont obligées de lutter contre le gaspillage alimentaire depuis 2016. La lutte est conditionnée à la fois par le travail sur les quantités et les produits servis mais aussi l'éducation au goût, la sensibilisation avec les pesées des denrées alimentaires jetées. En 2023, une démarche va être engagée avec les agents du restaurant scolaire, les enfants, et les équipes pédagogiques pour évaluer plus précisément le gaspillage et mettre en place les actions pour limiter celui-ci.



Ecole maternelle : les ATSEM

La commune emploie cinq ATSEM, une pour chaque classe. Elles accompagnent les enfants tout au long de la journée dans leurs activités. Elles apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant. Elles ont également pour mission d'entretenir les locaux de l'école maternelle.



Gwenaelle LE CLAINF, Référente des ATSEM

J'ai pris mes fonctions en tant que référente ATSEM au sein du Pôle Enfance-Jeunesse en mars 2022.

Mon rôle en tant que référente est de faire le lien entre le Pôle Enfance-Jeunesse et l'équipe.

Au-delà de mon métier d'ATSEM, mes missions en tant que référente sont de :

- représenter l'équipe en participant aux différents comités de pilotage ;
- travailler en coordination avec les représentants des parents d'élèves ;
- collecter et faire remonter les différentes requêtes ;
- être force de propositions sur les services périscolaires.

Et ce pour l'amélioration continue de la vie scolaire au sein de l'école maternelle.



Vélobus

L'objectif étant de tester une première fois les itinéraires pour le premier jour du printemps : le 20 mars.

Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer vos coordonnées et votre quartier de résidence à : i.passicos@carignandebordeaux.fr

La commune propose d'accompagner la mise en place d'un vélobus pour permettre aux enfants d'aller à l'école en vélo. Elle a organisé une information à la sortie des écoles le 8 novembre puis une réunion avec les parents intéressés le 1^{er} décembre. En janvier, les parents susceptibles d'être intéressés et leur localisation vont être identifiés.



Le saviez-vous ?

La rentrée 2023-2024 se prépare dès maintenant !

En effet, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale sollicite la commune pour lui donner, avant le 18 janvier, les effectifs actuels des classes de l'école maternelle et de l'élémentaire et les projets de logements sur la commune. Ainsi, l'Académie prépare les éventuelles fermetures ou ouvertures de classe pour septembre 2023. Elle en informera la commune en avril 2023.

Vie associative



A.B.C.

Notre association, Les Amis de la Bibliothèque de Carignan, propose tout au long de l'année : des ouvertures de la bibliothèque en soirée et en week-end, des spectacles pour enfants (conte de Noël, conte bébés lecteurs...), des rencontres littéraires, des animations culturelles en commun avec d'autres associations comme le CHAD ou la boutique sans étiquette.

Nous apportons aussi notre soutien aux professionnelles notamment pour l'accueil des classes ou le choix et l'équipement des livres.

Bien qu'étant une équipe dynamique pleine d'enthousiasme et d'idées, nous voyons partir nos aînées après trente ans d'investissement, et avons besoin de renfort.

Lors de l'AG du 3 février prochain, le bureau devra être entièrement renouvelé pour que notre association puisse continuer à fonctionner.

Sans candidats aux postes de président(e) et secrétaire, l'ABC devra fermer ses portes, ce qui remettra en cause, entre autres, les horaires d'ouverture au public du vendredi et samedi.

Soutenez-nous, rejoignez-nous !

📧 abc-carignan@hotmail.fr



Nouvelle association des chemins ruraux

Une nouvelle association, ACRC, pour "Association des Chemins Ruraux de Carignan" vient de voir le jour dans notre commune.

Son objectif sera de préserver, de conserver et de promouvoir les chemins ruraux sur notre commune.

L'association s'appuiera sur tous les moyens mis à sa disposition par la commune, la communauté de communes et le département pour l'entretien courant de ces chemins.

Le règlement intérieur est en cours d'écriture mais tous les volontaires souhaitant s'investir seront les bienvenus.

Une première action sera proposée au début du printemps 2023 afin que les Carignanais puissent retrouver et profiter de nos beaux chemins dès l'été prochain.

📧 acrc.carignan@gmail.com

CAC - section tennis

Après 5 années passées à la présidence de la section Mathieu CALDERINI a décidé de passer le flambeau à Stéphane TESSIER.

Pendant cette période, entouré de bénévoles et appuyé par la municipalité, il aura mené à bien le projet phare qui était la création des 2 courts de tennis extérieurs.

La prochaine étape pour le nouveau bureau sera la réalisation du nouveau club house.

Nous remercions vivement Mathieu pour son implication au quotidien pendant ces années passées à la tête du club.

Pour continuer le développement de ce club dynamique, nous recherchons des bénévoles.

Que vous soyez adhérentes, adhérents, parents d'enfants licenciés, habitantes, habitants de la commune, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

La section Tennis vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

📞 Stéphane TESSIER - 06 82 56 88 33



LISTE DES ASSOCIATIONS

BIEN-ÊTRE

Anandita

Stella Smiernow - 06 64 38 61 66
anandita.kundalini@gmail.com

CULTURE

Amis de la Bibliothèque de Carignan

Jeannie Jamet - 05 56 68 35 22
abc-carignan@hotmail.fr

L'Accord 33

Jean-Louis Gourgues
laccord33@orange.fr

Ecole des Loisirs de Carignan

Ludovic Le Noan
elc33360@gmail.com

ÉCOLOGIE

Association des Chemins Ruraux de Carignan

Nicolas Jousse
acrc.carignan@gmail.com

AMAP

Sylvie Lhomet - 06 32 14 95 04
sylvie.lhomet@gmail.com

Les Écopains

Sandrine Lecompte
ecopains@gmail.com

ENFANCE

Association Carignanaise des Parents d'Élèves

Stéphanie Antonelli
acpe.carignan@gmail.fr

Le Petit Prince

Elise Mespouledé
assopetitprince@orange.fr

LOISIRS

Les Amis du petit Tourny

Pierre Carlet - 06 32 52 36 88
daniele.pierre.carlet@orange.fr

Association Grands Gibiers de Carignan

Didier Bissarrette - 06 86 64 53 09
didier.bissarrette@wanadoo.fr

La Passion du Bois

Claude Prévot - 06 28 28 66 16
prevot.claude0183@orange.fr

Les Zabeilles de Carignan

Mireille Poitou - 05 56 21 98 60
mireille.chouette@orange.fr

MÉMOIRE

Union Nationale des Combattants de Carignan

Louis Macchi
louis.macchi@bbox.fr

PATRIMOINE

Carignan Hier Aujourd'hui Demain

Régis Bertranet - 06 82 81 48 71
regis.bertranet@wanadoo.fr

SOLIDARITÉ

La Boutique sans étiquette

Christelle Petit
laboutiquesansetiquette@gmail.com

Rayons de soleil

Isabelle Perves - 07 49 75 08 58
rayonsdesoleil33@laposte.net

SPORTS

ACRODEMO

Muriel Latrille - 06 09 02 22 69
acrodemo@hotmail.com

Club Athlétique Carignanaise

Eric Astien - 06 24 86 77 08
club.athletique.carignanaise@gmail.com

MAM ZELL'LUNE

Isabelle Deprez - 06 11 20 37 50
deprez.isabelle74@gmail.com

Carignan Sport Nature

Olivier Dupuis - 06 09 40 62 95
carignan.sport.nature@gmail.com

TRISTE CONSTAT

2023 vient de nous ouvrir ses portes et c'est l'occasion pour les élus de l'Opposition de vous adresser leurs **meilleurs vœux** de bonheur et de santé.

De notre côté, nous continuons de veiller à l'avenir des Carignanais et de notre commune et d'apporter notre pierre dans tous les projets. Comme vous avez pu le constater, aucune communication écrite n'a été déposée en décembre dans votre boîte aux lettres. L'équipe municipale actuelle **revient en 2023, à l'organisation de communication que nous avons installée lors de notre mandat**, approuvant ainsi le choix que nous avons fait en notre temps.

Après les avoir largement critiqués, **la majorité actuelle se rend finalement compte de la pertinence de nos choix antérieurs !**

Le Conseil municipal de décembre avait bien commencé avec la présence des écoliers du Conseil Municipal des enfants que le Maire congédia bien vite pour qu'ils n'écoutent pas la suite édifiante de cette séance.

La suite fut effectivement **rocambolique et pathétique :**

UN DEFICIT DE GESTION NON QUANTIFIE

En 2023, le prix des repas scolaires sera à nouveau facturés à un coût plus faible que leur prix de revient. Ce choix engendre un déficit de gestion que l'adjointe à la scolarité n'a su exprimer au prétexte que les coûts changent tout le temps et que l'on verra plus tard ! **La gestion au pifomètre semble être une constante des décisions de cette municipalité.**

SIDERATION

Plus tard dans la soirée, une élue de la liste majoritaire s'est faite remarquée par son comportement très particulier. Alors qu'un élu local représentant du peuple doit exercer ses fonctions avec **impartialité, dignité, probité et intégrité, cette personne voulue manifester son mépris des orateurs de l'opposition en tournant ostensiblement son siège à la salle offrant son dos au public et à l'opposition pour faire face seule à un mur.**

Outre le manque de considération aux représentants des Carignanais, cette attitude peu banale montre l'état d'esprit et le niveau relationnel entretenus par la majorité. **Le Maire et aucun élu de cette majorité n'ont contesté cet outrage à la démocratie.** Les Carignanais apprécieront !

LA VULGARITE POUR NOM DE RUE

En fin de séance, il fallut donner le nom d'une place proche de la Mairie. Contre l'avis de l'opposition **le nom donné fut celui d'une chanson paillardie ventant l'abus d'alcool.**

A nouveau, la majorité consomme sans modération la vulgarité et l'inconvenance. Les Carignanais apprécieront !

QUITTER CARIGNAN ET EN PROFITER QUAND MEME

A notre connaissance, 4 des élus de la majorité du Maire adjoints ou délégués ont, ou vont, quitter Carignan. Il sera encore plus difficile de pouvoir les rencontrer ou de les voir participer aux réunions de travail. Ils préfèrent vivre ailleurs mais touchent leurs indemnités ! Les Carignanais apprécieront.

BRADER UN BUS SCOLAIRE

Depuis que cette municipalité a enterré le transport scolaire, le bus qui était en parfait état de marche validé par un contrôle technique annuel, croupit devant le local du service technique. Au-delà du **gaspillage**, tout est fait pour qu'il parte, réformé, bradé à bas prix. Les Carignanais apprécieront

DECEPTION

Alors que nous avons aimé entretenir nos chemins, valorisé notre patrimoine, notre commune, nos espaces, nos bois, pour conserver l'image d'une commune verdoyante et boisée, entretenue et appréciée, nous déplorons de constater que tout a été abandonné. L'énergie qu'a déployée l'équipe composée par le **comité des chemins ruraux** a totalement été effacée. Nos élus se targuent d'être des protecteurs de la nature ! Mais ont-ils compris que protection rime avec entretien ? Il en est de même avec les fossés, les branches d'arbres, les haies, les poubelles, les trottoirs sales, les dalles protégeant les regards qui risquent de provoquer des chutes... Aucune action. Les Carignanais apprécieront.

BUDGET 2023

La municipalité commence à travailler sur le budget 2023. Il est temps ! Des documents manquent pour la première réunion de préparation. Seront-ils encore envoyés la veille de la réunion pour limiter notre analyse ? Qu'en est-il de la loi SRU et des pénalités que nous devons régler ?

Ecrivez nous :
aimeretagircarignan@gmail.com



Promesses tenues !

A compter de cette édition, nous vous proposerons chaque trimestre, de faire le bilan et les prospectives en cours au regard des engagements pris vis-à-vis de vous en début de mandat. Vous pourrez ainsi constater qu'en dépit de tous les aléas liés à une conjoncture économique plombée par la hausse des prix de l'énergie, nous agissons pour la commune avec la ferme intention de tenir nos promesses de campagne.

Avant toute mise en œuvre, il était fondamental pour nous, de vous associer à la vie et aux projets de la commune par la mise en place d'un processus de **démocratie participative active**. Ce sont ainsi 4 comités consultatifs qui ont été lancés en tout début de mandat. Les dizaines de réunions publiques qui ont suivies, dès la sortie de la période de confinement, nous ont permis de coconstruire avec vous ce projet de mandature.

Créer des jardins partagés : La communauté des « jardins du Moulin » est très active sur la commune, forte d'une vingtaine de membres compétents et motivés, ils souhaitent dorénavant partager avec vous, grâce au terrain mis à disposition par la commune, leurs connaissances et leur passion de la culture et du jardinage.

En 2023 une seconde phase de jardins familiaux verra le jour sur une parcelle adjacente des jardins

partagés pour que ceux d'entre nous qui ne disposent pas d'un jardin, puissent quand même avoir accès à un espace de culture individuel et bénéficier des conseils de jardiniers expérimentés.

Réduire l'éclairage public aux heures les moins utiles :

L'extinction de l'éclairage public est également opérationnelle depuis quelques mois. Lancée avant la crise de l'énergie, c'est aujourd'hui un facteur de substantielles économies financières mais c'est aussi une action importante en faveur de l'environnement et de la protection de notre biodiversité.

Encourager les mobilités douces :

En 2023, la première phase du plan vélo intercommunal verra le jour sur la commune. Il s'agit des travaux permettant de relier les circuits existants depuis le centre bourg vers les communes de Bouliac au nord-ouest via la RD 936^{E5} depuis le stade de Régeon et Fargues St Hilaire au nord-est. Le département de la Gironde vient de nous confirmer la validité des études que nous avons réalisées en vue de ces travaux ce qui nous permettra de déposer un dossier de demande de subventions auprès du département.

Faciliter et sécuriser l'accès aux transports collectifs :

La liaison vers Bouliac et le rond-point de la Belle étoile permettra ainsi, à terme, d'accéder de façon sécurisée aux transports en commun de Bordeaux Métropole et à la ligne de bus 45 pour rejoindre Bordeaux en 30mn.

Enfin, outre les réalisations visibles sur la commune, liées à la voirie par exemple : La suppression

des écluses, en concertation avec les riverains de la route de Tresses, la reprise des chaussées et l'effacement des réseaux du centre-ville, d'autres sont quant à elles moins visibles mais tout aussi importantes pour notre quotidien.

Le schéma de gestion des eaux pluviales lancé fin 2022 en groupement avec 5 communes limitrophes permettra de répondre aux problèmes d'écoulement des eaux de pluie. Les deux épisodes tragiques de pluies torrentielles en juin et septembre 2021 ont bien mis en évidence les conséquences d'une urbanisation non maîtrisée et de l'absence de prise en compte de ce sujet par la municipalité précédente.

Optimiser la recherche de subventions publiques :

Dans le cas des jardins partagés et dans celui du plan vélo, il est intéressant de constater que des financements importants ont été trouvés auprès de partenaires extérieurs. Ce sont ainsi 80% des coûts liés à l'installation des jardins qui ont été pris en charge par l'Europe, grâce à l'accompagnement du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural de l'Entre deux mers) et 50% du reste à charge pour la commune des aménagements cyclables du plan vélo par la CDC Les Coteaux Bordelais.

Comme vous pouvez le constater, et en dépit des crises qui se succèdent depuis 2020, votre majorité est à l'œuvre et bien décidée à faire en sorte que les promesses de début de mandat soient des **promesses tenues** pour vous et avec vous !

**MONSIEUR LE MAIRE, THIERRY GENETAY,
LE CONSEIL MUNICIPAL ET
L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
VOUS PRÉSENTENT LEURS**

MEILLEURS VOEUX

2023

CARIGNAN
DE BORDEAUX